

RAPPORT DES ACTIVITÉS DU CIPRET-VAUD 2016

CENTRE D'INFORMATION POUR LA PRÉVENTION DU TABAGISME

SEPTEMBRE 2017


VAUD PRÉVENTION
TABAGISME

L'ANNÉE 2016 EN BREF

L'année 2016 a été marquée en Suisse par les débats parlementaires autour du projet de loi sur les produits du tabac (LPTab), lequel proposait notamment une restriction de la publicité en faveur du tabac, mesure indispensable pour prévenir l'entrée en consommation des jeunes. Les acteurs de la prévention du tabagisme, dont le CIPRET-Vaud, se sont mobilisés pour défendre une LPTab forte. C'est ainsi que la communication des résultats de *l'Observatoire des stratégies marketing pour les produits du tabac*, qui font état d'une présence publicitaire massive en Suisse romande, a pris une place importante dans les activités du CIPRET-Vaud. Le projet de loi a malgré tout été refusé par les Chambres fédérales et renvoyé au Conseil fédéral. Force est de constater qu'aujourd'hui l'économie libérale détrône allègrement la santé publique. Le CIPRET-Vaud ne se décourage pas pour autant et entend poursuivre le développement de son expertise en matière de publicité pour les produits du tabac et par là assurer le juste équilibre entre la protection de la collectivité et le respect de la liberté individuelle.

Outre cela, les activités du CIPRET-Vaud durant l'année 2016 se sont déployées dans la continuité des années précédentes et les projets prévus dans le cadre du Programme cantonal de prévention du tabagisme 2014-2017 continuent à porter leurs fruits. Entre l'ouverture du site www.tabac-sans-tabou.ch à destination des professionnels relais auprès des jeunes, le test des premiers éléments d'une plateforme pédagogique interactive destinée aux enseignants du secondaire, l'accompagnement d'institutions d'alcoologie pour renforcer leur prise en compte du tabagisme, l'année fut riche et intense. Elle fut aussi l'occasion de concevoir et tester le jeu (serious game) en réalité virtuelle *Splash Pub* dont l'objectif est double : atteindre les jeunes via une approche ludique et novatrice et renouveler l'image de la prévention du tabagisme.

Grâce à la tenue d'un workshop d'auto-évaluation avec l'ensemble des responsables (cantonaux et nationaux) des projets du Programme et à l'évaluation externe par l'IUMSP de différents projets spécifiques, l'année fut également porteuse en perspectives de développement.

Au niveau interne, la collaboration avec les autres thématiques portées par les Ligues de la santé s'est poursuivie via l'échange de pratiques en matière de prévention structurelle et par une approche plurithématique dans le déploiement de certaines prestations. Cette collaboration est appelée à prendre de l'ampleur, en particulier dans le cadre de la réforme institutionnelle (passage des Ligues de la santé à Promotion Santé Vaud en 2017) et de la réorientation de la stratégie de prévention et de promotion de la santé en cours d'élaboration au sein du Service de la santé publique.

Une année donc passionnante et stimulante que nous avons synthétisée dans ce présent rapport. Nous vous en souhaitons une bonne lecture.



Myriam Pasche,
directrice
de Promotion Santé Vaud



Karin Zürcher,
responsable
du CIPRET-Vaud

1. PROGRAMME CANTONAL DE PRÉVENTION DU TABAGISME (PC)

Le Canton de Vaud s'est doté d'un Programme cantonal de prévention du tabagisme 2014-2017. Son but est de coordonner et piloter les projets et les mesures visant à réduire la consommation de tabac. Le PC est financé à parts égales par le Canton de Vaud et le Fonds de prévention du tabagisme.

Le Programme cantonal (PC) 2014-2017 comprend 17 projets répartis entre prévention comportementale, protection de la santé et réglementation du marché, information et sensibilisation de l'opinion ainsi que coordination et collaboration. Ces projets sont portés par différentes institutions partenaires : le CIPRET-Vaud, la Polyclinique médicale universitaire de Lausanne (PMU), la Ligue pulmonaire vaudoise, le Service de la santé publique et l'Association suisse pour la prévention du tabagisme. L'opérationnalisation du PC a été confiée au CIPRET-Vaud, sous la responsabilité du Service de la santé publique.

L'ensemble des projets a fait l'objet d'une auto-évaluation annuelle en 2016, qui a notamment permis de dégager une vue d'ensemble des actions de prévention du tabagisme dans le canton. L'organisation d'un atelier cantonal d'auto-évaluation avec tous les responsables de projets intégrés au Programme durant le premier trimestre a également permis d'identifier les points forts/faibles du PC, tout en esquisant des pistes de développement. Parmi celles-ci figurent : la conception d'outils/activités spécifiques pour les jeunes, une réflexion quant à la manière d'atteindre les groupes vulnérables vis-à-vis du tabagisme, une meilleure application des cadres légaux et un renforcement général de la prévention structurelle ainsi qu'une consolidation des synergies avec les autres programmes de prévention et de promotion de la santé déployés sur sol vaudois.

2. PROJETS CONDUITS EN 2016

2.1. LOISIRS SANS TABAC

Ce projet a pour objectif de sensibiliser les professionnels des centres d'accueil et d'activités pour les jeunes (centres socioculturels) à la thématique du tabagisme et au rôle qu'ils peuvent jouer en matière de prévention et de promotion de la santé auprès des jeunes.

Le domaine des activités de loisirs représente un cadre privilégié pour des actions de prévention et de promotion de la santé ; les centres socioculturels sont des lieux organisés, encadrés, rendant possible le questionnement des pratiques des jeunes et le développement de leur esprit critique. Le projet « Loisirs sans tabac » souhaite donc utiliser ce potentiel pour contribuer à la débanalisation de la consommation de tabac. Pour ce faire, le projet s'adresse aux professionnels encadrant des jeunes au sein des centres socioculturels vaudois et vise à les soutenir dans leur mission de prévention et de promotion de la santé.

En 2016, pour répondre notamment au besoin émis par ces professionnels de disposer de ressources en ligne sur la thématique de la prévention du tabagisme, le CIPRET-Vaud a créé le site internet, *Tabac sans tabou* (www.tabac-sans-tabou.ch).

Ce site, pensé sous la forme d'une boîte à outils, centralise les informations et divers outils d'animation existants dans le domaine de la prévention du tabagisme. L'objectif est de rendre ces éléments accessibles pour les professionnels encadrant des jeunes au quotidien et de leur permettre d'aborder plus confortablement la thématique du tabagisme avec eux.

A l'occasion de la Journée mondiale sans tabac – le 31 mai, un événement de présentation du site *Tabac sans tabou* a été organisé pour les professionnels de l'animation socio-culturelle et du travail social de proximité, permettant de re-thématiser la question du tabac auprès de ce public.

Pour la diffusion, un flyer contenant quelques informations du site, ainsi qu'une carte de visite imprimée avec l'adresse du site internet ont été réalisés.

Une évaluation externe du projet et du site a en outre été réalisée en 2016 par l'Institut universitaire de médecine sociale et préventive (IUMSP). Cette dernière souligne, entre autres, que de nombreux outils présentés sur le site ont éveillé la curiosité des professionnels répondants et la plupart semblent envisager de les utiliser dans leur pratique. De plus, la grande majorité des répondants pensent retourner sur le site ainsi que le recommander à leurs collègues. La qualité du travail réalisé, l'utilité, la clarté et l'interactivité du site ont notamment été saluées. Pour la suite, cette évaluation externe recommande de définir et de mettre en œuvre une stratégie de diffusion et de communication complémentaire, visant notamment un élargissement du public cible. *Tabac sans tabou* s'avère en effet être un outil utile à tout professionnel encadrant des jeunes dans différents domaines (travail social de proximité, milieu scolaire, entraînement sportif, etc.); il peut également être une ressource pour les parents.

La volonté de définir une stratégie nationale cohérente concernant la prévention du tabagisme auprès des enfants et des jeunes, actuellement en cours au Fonds de prévention du tabagisme, contribuera également en 2017 à la définition des suites à donner au projet « Loisirs sans tabac ».

2.2. PROGRAMME DÉPENDANCES - COMPORTEMENTS PROBLÉMATIQUES EN LIEN AVEC LES SUBSTANCES OU AVEC LES ÉCRANS : PROGRAMME DE PRÉVENTION EN MILIEU SCOLAIRE

Ce programme prioritaire, piloté par l'Unité de promotion de la santé et de prévention en milieu scolaire (Unité PSPS), consiste à faire que chaque lieu de formation soit aussi un environnement assurant aux jeunes le développement de comportements sains et à apporter un soutien ciblé aux jeunes qui présentent un risque particulier et assurer le repérage de ceux qui se trouvent potentiellement en danger. Le CIPRET-Vaud est partenaire du Programme Dépendances.

Deux collaboratrices du CIPRET-Vaud ont participé activement aux activités du Programme Dépendances en 2016, en :

- accompagnant des établissements scolaires dans la mise en place d'une politique d'établissement ;
- participant aux plateformes, séances plénières regroupant mensuellement tous les partenaires du Programme ;
- contribuant aux réflexions en lien avec le Programme et son développement ;
- assurant des prestations de prévention primaire (auprès d'élèves ou d'enseignants) dans des établissements.

2. 3. TABAC – MIROIR DU MONDE

Ce projet souhaite aborder de manière différente le sujet du tabac dans les écoles, en passant du champ de la prévention à celui de l'éducation et en entrant dans le cadre du Plan d'études romand (PER). Son objectif est de faire évoluer les représentations sociales du tabac et plus largement des produits du tabac auprès des jeunes.

Ce projet ambitionne d'aborder la question du tabac et du tabagisme du point de vue sociétal, en présentant aux élèves les enjeux économiques, politiques et environnementaux de la production et de la consommation de tabac. Il prévoit pour cela la production de matériel pédagogique traitant le tabac comme un sujet d'étude neutre et s'intégrant dans les différents domaines disciplinaires prévus par le Plan d'études romand (PER).

Un groupe d'enseignants vaudois a débuté en 2015 la production des modules pédagogiques en géographie, chimie, histoire ou encore anglais, sous la supervision d'une experte pédagogique. Les premières séquences ont été installées sur un site internet de développement, ce qui a permis de tester les possibilités techniques offertes par différents outils informatiques. L'idée est en effet que le matériel pédagogique puisse être utilisé de manière interactive, directement en ligne : c'est ainsi que les élèves pourront passer des questionnaires, produire des documents en ligne et les envoyer à leur enseignant via le site, télécharger des fichiers audio ou des vidéos spécialement conçus pour l'activité en question ; le tout librement et gratuitement.

En accord avec la Direction générale de l'enseignement obligatoire (DGEO), les premiers tests du site ont eu lieu en 2016. Il a ainsi été possible de tester une partie du module 9^{ème} dans trois classes de trois établissements scolaires différents. Globalement, tant au niveau des élèves que des enseignants, la réception de la thématique et du module pédagogique en ligne a été bonne. Ces données appréciatives sont utiles à la poursuite du projet et confortent les responsables de projet quant à la pertinence de la démarche et des prestations produites.

La volonté de définir une stratégie nationale cohérente concernant la prévention du tabagisme auprès des enfants et des jeunes, actuellement en cours au Fonds de prévention du tabagisme, contribuera également en 2017 à la définition des suites à donner au projet « Tabac – Miroir du monde ».

L'année 2017, marquée par l'engagement pour « Tabac – Miroir du monde » d'une cheffe de projet experte tant en pédagogie qu'en technologies éducatives, sera dédiée à la finalisation du développement du matériel pédagogique destiné aux enseignants de 9^{ème} Harmos.

2. 4. ABORDER LE TABAGISME VIA D'AUTRES PROBLÈMES DE SANTÉ

L'idée de ce projet découle d'un constat: le tabagisme coexiste avec de nombreux problèmes de santé et a des incidences sur ces derniers; il reste malgré cela souvent banalisé par les professionnels de la santé.

Ce projet entend développer un soutien spécifique aux professionnels de la santé confrontés au tabagisme de leurs patients. Le but est de co-développer avec eux des connaissances et du matériel sur les liens entre tabagisme et leur domaine de spécialisation, afin de les outiller pour aborder la question du tabac dans leur pratique professionnelle.

Ce projet a permis de traiter plusieurs thématiques de santé en 2016.

1. Alcool et tabac

La consommation de tabac et la consommation problématique d'alcool vont souvent de pair et plus de la moitié des patients en traitement pour une dépendance à l'alcool décèdent de maladies liées au tabagisme. L'arrêt du tabagisme pourrait aider à rester abstinent à l'alcool, mais le tabagisme reste peu pris en compte dans les lieux spécialisés en addiction. Le projet « Alcool et tabac » vise à aider les professionnels d'alcoologie à aborder plus confortablement la question du tabagisme avec les personnes qu'ils accompagnent. Il a été déployé avec succès depuis 2015 à la Fondation Les Oliviers. La Fondation l'Epi et la Fondation Estérelle-Arcadie, deux autres institutions vaudoises actives dans le domaine de l'alcoologie, ont également été intéressées par le projet et l'ont mis en œuvre durant l'année 2016. C'est dans ce cadre que des formations ont été dispensées aux équipes professionnelles de l'Epi et de l'Estérelle-Arcadie. Le concept d'atelier d'information et de sensibilisation pour les résidents a également été implémenté dès 2016, par des référents-tabac issus de chaque institution, aux Oliviers et à l'Epi. Deux séances d'information sur la thématique du tabagisme ont en outre été organisées pour les ouvriers et les stagiaires des ateliers Oli'One et Olbis aux Oliviers.

Le matériel développé dans le cadre de ce projet a été communiqué au réseau d'alcoologie vaudois, aux institutions intéressées ainsi qu'aux partenaires du CIPRET-Vaud. Une évaluation externe du projet a en outre été réalisée par l'Institut universitaire de médecine sociale et préventive (IUMSP). Elle souligne, entre autres, que les objectifs du projet ont été partiellement atteints. En effet, moins de la moitié des collaborateurs seulement ont indiqué avoir suivi la formation tabac-alcool. De plus, malgré une bonne appréciation du matériel développé, celui-ci semble s'être heurté à des difficultés de déploiement auprès des collaborateurs et des résidents des institutions. L'évaluation a finalement constaté, de la même manière que le fait la littérature, la difficulté récurrente d'intégrer un tel projet de prévention dans des institutions de traitement d'alcoologie. Les résidents et les professionnels ont en effet souvent tendance à prioriser la prise en charge des autres consommations, le tabac étant considéré comme un problème secondaire. Pour la suite, cette évaluation externe recommande de redéfinir une stratégie de diffusion et de communication destinée aux professionnels ainsi qu'aux résidents. Et dans le but d'augmenter leur participation et adhésion à ce projet, un travail complémentaire sur la culture des établissements devrait être envisagé.

2. Diabète et tabac

Différents liens existent entre le tabagisme et le diabète. D'une part, le tabac augmente le risque de développer un diabète de type 2

et d'autre part, le tabagisme aggrave les complications du diabète de type 1 et 2, notamment le risque de maladies cardiovasculaires. Le tabagisme et le diabète agissent en synergie et augmentent les risques de mort prématurée.

Il est donc important de favoriser l'information des personnes diabétiques quant aux risques que représente le tabagisme pour l'évolution de leur maladie. Pour ce faire, le but de ce projet est de sensibiliser et informer les professionnels non-médecins actifs dans le domaine du diabète dans le canton de Vaud aux liens existants entre tabac et diabète et de développer des outils pour les soutenir dans leur pratique.

Une collaboration a été mise sur pied avec le Programme cantonal Diabète (PcD) et avec la Policlinique médicale universitaire de Lausanne (PMU), qui mène un projet de Fonds national suisse sur l'arrêt du tabac chez les personnes diabétiques. Cette collaboration vise à mettre à jour des fiches pratiques DocDiab «tabac et diabète» de diabètevaud, matériel d'information et de sensibilisation destiné respectivement aux professionnels de santé du réseau de diabétologie vaudois et aux patients diabétiques. La diffusion de ce matériel est réfléchi pour 2017.

3. Santé bucco-dentaire et tabac

La brochure « Une bouche en bonne santé à tout âge », éditée par le CIPRET-Vaud en 2013, a été reprise en 2015 au niveau national par le projet « Intervention dans les cabinets dentaires » du Programme national d'arrêt du tabagisme. Elle a depuis été traduite en allemand et en italien. Cette brochure est diffusée au niveau national par l'Association suisse pour la prévention du tabagisme et peut être commandée sur son site internet. Elle a également suscité l'intérêt de *The Toothfriendly Foundation*, qui va l'adapter en roumain en 2017 pour accompagner ses activités de terrain en Roumanie.

2.5 PROTÉGER LES ENFANTS DE LA FUMÉE PASSIVE

Les professionnels de la santé du domaine de la petite enfance sont bien placés pour sensibiliser les parents et les proches aux dangers de la fumée passive pour les jeunes enfants. Ce projet a pour but d'aider ces professionnels à aborder plus confortablement le sujet de la fumée passive dans leur pratique avec les familles, en leur fournissant des pistes et des conseils.

Dans la lignée du projet « Petite enfance et fumée passive : abordons la question » conduit par le CIPRET-Vaud de 2010 à 2013, ce dernier a contribué en 2015 et 2016 à la production de deux dépliants pour sensibiliser les parents sur le sujet :

- « Protéger les enfants de la fumée du tabac : que faire en tant que parent ? » (2015) : Ce dépliant, réalisé par FemmesTische Suisse, fournit de manière didactique et illustrée des conseils pour protéger les enfants de la fumée passive ainsi que pour prévenir l'entrée dans le tabagisme de son enfant adolescent. Ce feuillet a été spécialement conçu pour les familles issues de la migration et est traduit en différentes langues.
- « Protégeons les enfants de la fumée passive » (février 2016) : Ce feuillet a été élaboré par l'AVASAD, dans le cadre du Pro-

gramme cantonal de promotion de la santé et de prévention primaire enfants (0-4 ans) – parents. Destiné aux parents d'enfants en bas âge, ce document présente la fumée passive, ses risques pour l'enfant à naître ainsi que pour le jeune enfant, son influence sur l'allaitement ainsi que des recommandations sur les comportements à adopter pour protéger les enfants. Ce dépliant fait partie de la série de feuillets « Santé des nourrissons » abordant des thèmes de soins de base à l'enfant.

2.6 SPLASH PUB

Ce projet a pour objectif de sensibiliser les jeunes à l'omniprésence de la publicité pour le tabac dans les kiosques.

Le marketing des produits du tabac aux points de vente (publicité, promotions, présentation de produits) constitue un moyen stratégique pour l'industrie du tabac de promouvoir ses produits. Les jeunes sont particulièrement vulnérables à ce type de marketing. Une exposition des jeunes à la publicité pour le tabac dans les points de vente influence de manière positive leur perception et attitude à l'égard des produits et les incite à fumer.

Développer l'esprit critique des enfants et des jeunes vis-à-vis des publicités, notamment dans les points de vente, est donc un enjeu de santé publique. Des jeunes informés, critiques, conscients que la publicité pour le tabac les cible en priorité seront mieux aptes à y résister.

Partant de là et du souci de renouveler les approches de la prévention du tabagisme, le CIPRET-Vaud a conçu un nouvel outil ludo-éducatif associé à une expérience de réalité virtuelle: *Splash Pub*. Munis d'un casque de réalité virtuelle, les jeunes sont immergés dans un point de vente où leur « mission » est de repérer les publicités en faveur de produits du tabac.

Ce projet-pilote s'inscrit dans la continuité de l'*Observatoire des stratégies marketing pour les produits du tabac en Suisse romande* mené en 2013-2014 également par le CIPRET-Vaud. Ce projet pilote a été présenté au Salon Planète Santé live 2016, du 24 au 27 novembre au SwissTech Convention Center de l'EPFL à Lausanne. L'évaluation menée auprès des joueurs souligne qu'au travers d'un outil jugé comme attractif, ludique, immersif et interactif, les jeunes prennent conscience de l'omniprésence des publicités pour le tabac (marketing agressif).

Le CIPRET-Vaud souhaite dès lors poursuivre le développement de *Splash Pub*. En 2017, le jeu sera développé sur tablette tactile et viendra donc compléter le dispositif de réalité virtuelle.

La volonté de définir une stratégie nationale cohérente concernant la prévention du tabagisme auprès des enfants et des jeunes, actuellement en cours au Fonds de prévention du tabagisme, contribuera également en 2017 à la définition des suites à donner au projet *Splash Pub*.

2.7 AVANT-PROJET SUR LES PRATIQUES D'INFLUENCE

Le CIPRET-Vaud, avec le soutien financier du Fonds de prévention du tabagisme (FPT) et du Service de la santé publique, a développé en 2015 un avant-projet de recherche portant sur les pratiques d'influence de l'industrie du tabac.

Cet avant-projet s'est intéressé aux enjeux de l'article 5.3. de la Convention-cadre de l'OMS pour la lutte anti-tabac (CCLAT) pour la politique suisse de prévention du tabagisme. Pour rappel, cet article stipule que «en définissant et en appliquant leurs politiques de santé publique en matière de lutte antitabac, les Parties veillent à ce que ces politiques ne soient pas influencées par les intérêts commerciaux et autres de l'industrie du tabac, conformément à la législation nationale».

En 2016, après le développement de connaissances sur le thème et la consultation d'experts nationaux et internationaux, un rapport a été rédigé. Ce dernier conclut sur l'importance de sensibiliser les acteurs de la prévention et le grand public suisse à l'importance de la thématique comme enjeu de santé publique. Sur cette base, le projet a été redimensionné: un court film et une fiche d'informations sur les pratiques d'influence de l'industrie du tabac seront développés et diffusés en 2017. Par ailleurs, le site internet du CIPRET-Vaud a ouvert une nouvelle rubrique sur cette thématique dans un objectif d'information et de sensibilisation du public.

3. SUIVI LÉGISLATIF

L'approche structurelle en matière de prévention du tabagisme implique des stratégies législatives qui visent à réduire l'offre et la demande de tabac.

Le CIPRET-Vaud a assuré en 2016 le suivi de différentes lois cantonales ainsi que des travaux concernant la loi sur les produits du tabac (LPTab) au niveau national.

// La loi vaudoise sur l'exercice des activités économiques (LEAE) a été révisée en 2014 et renforce la protection des mineurs dans le domaine du tabac. Elle introduit en effet une interdiction de remise de tabac aux jeunes de moins de 18 ans, qui complète l'interdiction de vente qui est effective depuis 2006. Elle consacre l'obligation d'affichage de ces interdictions dans les points de vente. Pour faire suite à un courrier d'information envoyé en 2015 aux détaillants de tabac, le CIPRET-Vaud a, en 2016, transmis un courrier à toutes les Polices communales du commerce du canton de Vaud afin de leur faire part des démarches d'information entreprises auprès de ces détaillants de tabac. La LEAE fournit également la base légale nécessaire à la tenue d'achats-tests. Sous l'impulsion du service d'Etat compétent, le CIPRET-Vaud a participé en 2016 aux travaux préliminaires nécessaires à l'édiction de la directive du Conseil d'Etat relative à l'organisation des achats-tests.

// La loi vaudoise sur l'interdiction de fumer dans les lieux publics (LIFLP) interdit notamment de fumer dans les établissements soumis à la loi sur les auberges et les débits de boissons (LADB). A ce sujet, en 2016, le CIPRET-Vaud a contribué à la réédition de l'aide-mémoire pour les Municipalités vaudoises édité par le Service des communes et du logement (SCL). A l'instar des années précédentes, le CIPRET-Vaud a reçu de nombreuses sollicitations

concernant la question de la fumée dans des lieux privés et dans des lieux professionnels. Plusieurs demandes ont également soulevé la question de l'applicabilité de la LIFLP aux nouveaux produits du tabac « chauffé » (« heat-not-burn »).

- // La loi vaudoise sur les procédés de réclame (LPR) est en vigueur depuis 2007 ; elle interdit la publicité pour les produits du tabac dans le domaine public ou visible du domaine public. Or les résultats de *l'Observatoire des stratégies marketing pour les produits du tabac* ont montré que cette loi n'est pas toujours respectée dans le canton de Vaud. Les arguments contre les interdictions de la publicité pour le tabac relèvent souvent de l'ordre du mythe ou du dogme plutôt que de celui de la réalité. Ils s'avèrent peu pertinents quand on les examine à l'aune des connaissances scientifiques ainsi qu'à celle des expériences d'interdiction de publicité menées dans d'autres pays. Afin de contribuer à la réflexion générale notamment dans le cadre de l'élaboration de la LPTab, le CIPRET-Vaud a développé le document « Interdiction totale de la publicité pour le tabac. Mythes et réalités », qui remet la question de l'interdiction totale de publicité en perspective tout en répondant aux critiques de ses opposants.
- // Le CIPRET-Vaud a suivi les travaux relatifs aux interpellations déposées au niveau cantonal et communal suite à l'annonce par Philip Morris d'ouvrir un « Flagship store » à Lausanne entièrement dédié à la promotion de son nouveau dispositif de tabac chauffé iQOS. Le CIPRET-Vaud s'est tenu à disposition des pouvoirs publics. Pour assurer une telle expertise, le CIPRET-Vaud a effectué tout au long de l'année un suivi scientifique de ces nouveaux produits du tabac « chauffé » (« heat-not-burn »).
- // Au niveau fédéral, le CIPRET-Vaud a suivi les travaux concernant le projet de loi sur les produits du tabac (LPTab). Pour rappel, ce projet de loi a été transmis à l'Assemblée fédérale en novembre 2015. Dans ce cadre, la responsable du CIPRET-Vaud a été appelée à présenter les résultats de *l'Observatoire des stratégies marketing pour les produits du tabac* à la Commission de la sécurité sociale et de la santé publique du Conseil des Etats (CSSS-E). Cependant, le projet de loi a été successivement renvoyé par le Conseil des Etats puis le Conseil national au Conseil d'Etat courant 2016. Les parlementaires estiment que la loi va trop loin et interfère avec les principes de l'économie de marché. Force est ainsi de constater que la majorité fait passer les intérêts de l'industrie du tabac avant la santé de la population. Durant cette phase parlementaire, le CIPRET-Vaud a réalisé un important travail d'information et de sensibilisation du public et va le poursuivre en 2017. En effet, le Conseil fédéral doit désormais rédiger un second projet de loi.

4. INFORMATION ET SENSIBILISATION DE L'OPINION

Le CIPRET-Vaud a la mission d'assurer l'information en matière de prévention du tabagisme auprès de tous les publics intéressés : population vaudoise, autorités, entreprises, professionnels de la santé, du social ou encore de l'éducation. Tous peuvent prendre contact pour s'informer, se former et solliciter des prestations.

Ce domaine regroupe plusieurs types d'activités.

Suivi scientifique et revue de presse

Le CIPRET-Vaud effectue une veille thématique dans le domaine du tabagisme, au niveau suisse et international : la lecture d'articles scientifiques (récemment parus dans des revues spécialisées en tabacologie, dans PubMed, etc.) et de lettres d'information complète la Revue de Presse Tabac réalisée par l'ARGUS sur mandat de l'Office fédéral de la santé publique.

En 2016, le CIPRET-Vaud a en particulier réalisé un suivi scientifique sur les nouveaux produits du tabac « chauffé » (« heat-not-burn »), suite à leur arrivée sur le marché suisse (produits, technologies, risques, commercialisation, promotion et marketing, statut légal, etc.).

Dans un autre registre, une revue de la littérature ainsi qu'un groupe focalisé ont été menés sur la thématique de l'autoguérison dans le domaine de la consommation de tabac (fumeurs/euses qui arrêtent sans aide médicale) dans le but de mieux cerner cette réalité.

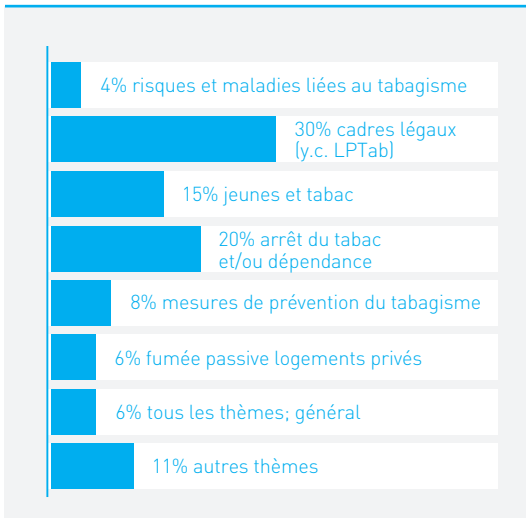
L'ensemble des informations récoltées est partagé à l'interne du CIPRET-Vaud dans un but d'amélioration continue des compétences, puis mis à disposition du public et des partenaires, sur demande ou par le biais du site internet www.cipretvaud.ch. Cette capitalisation de connaissances permet d'apporter un soutien scientifique à l'ensemble des projets développés par le CIPRET-Vaud, notamment à la formation « Prévention du tabagisme : notions de base ». Cette dernière a été organisée au mois de juin 2016, en collaboration avec l'Unité de tabacologie de la Polyclinique médicale universitaire de Lausanne.

Réponse à des demandes

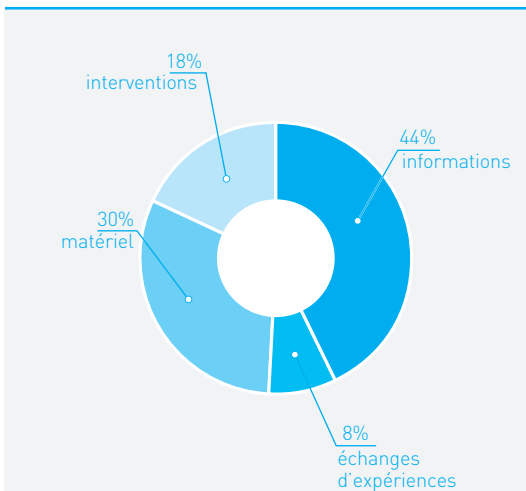
Le CIPRET-Vaud a répondu à 178 demandes en 2016.

- // 53 demandes de matériel : flyers, brochures et exposition.
- // 78 demandes d'information dans des domaines très divers comme l'infiltration de fumée dans les logements privés, les adresses pour l'aide à l'arrêt, l'application des différents cadres légaux, les risques et maladies liés au tabagisme ou encore la cigarette électronique et les nouveaux produits du tabac « chauffé ».
- // 26 demandes d'intervention ont nécessité l'organisation de suivis voire la conception d'activités spécifiques comme par exemple :
 - Interventions dans le cadre de plusieurs formations de niveau HES/Université (CAS en santé publique de l'Université de Lausanne, Bachelor Sage-femme de la Haute Ecole de Santé Vaud) ;

Répartition des thèmes des demandes



Répartition des types de demandes



- Formations de professionnels : moniteurs Jeunesse+Sport en collaboration avec « Cool and Clean » ; responsables de prévention par les pairs - Health's Angels ; professionnels d'institutions spécialisées dans le traitement de l'alcoolisme (cf. projet alcool et tabac) ; assistant-e-s en pharmacie (dans le cadre d'un Module de formation sur les quatre facteurs de risque des maladies non-transmissibles (MNT), organisé par la Société vaudoise de pharmacie et les Ligues de la santé) ;
- Interventions auprès de jeunes dans des établissements spécialisés ou auprès d'institutions préoccupées par la santé de leurs collaborateurs ;
- Suivi de nombreux travaux d'élèves et d'étudiants sur la thématique du tabagisme (niveaux école obligatoire, formation professionnelle, gymnase, haute école et université).

// 15 sollicitations pour des échanges d'expérience par des partenaires de la prévention du tabagisme, tant vaudois que d'autres cantons.

// 6 demandes d'intervention dans les médias complètent ce panorama.

Communication

Le site internet www.cipretvaud.ch a été mis à jour mensuellement, rythme qui permet de suivre l'actualité dans le domaine du tabagisme. Le site s'est également étoffé puisque deux nouvelles rubriques ont vu le jour. La première présente la prévention du tabagisme (pratiques, objectifs, mesures efficaces et situation actuelle en Suisse). La seconde rubrique aborde le thème de l'industrie du tabac (culture et production, conséquences sociales et environnementales, publicité et promotion, commerce illicite, bilan économique et stratégies d'influence des politiques publiques).

La newsletter est parue six fois en 2016 et a été envoyée à près de 500 destinataires sur l'ensemble de la Suisse romande ; chaque numéro a été l'occasion de faire le point sur les projets de prévention du tabagisme, ainsi que sur les dossiers législatifs et politiques, tant au niveau vaudois qu'au niveau national.

Les offres et adresses d'aide à l'arrêt contenues dans le flyer «Arrêter de fumer» du CIPRET-Vaud ont été mises à jour, notamment en partenariat avec la Société vaudoise de pharmacie (SVPh), et ce dernier a été réimprimé courant 2016. Ces informations ont été transmises à toutes les pharmacies du canton de Vaud.

5. PARTICIPATION À D'AUTRES ÉVÉNEMENTS/RÉSEAUX

La prévention du tabagisme est portée aux niveaux cantonal, régional et fédéral par différentes institutions et programmes. Le CIPRET-Vaud participe à plusieurs plateformes qui lui permettent de contribuer à la définition de la prévention du tabagisme à tous ces niveaux, en collaboration avec les autres acteurs.

Au niveau vaudois, la responsable du CIPRET-Vaud participe aux séances du Groupe d'experts en matière d'addictions (GEA) du canton de Vaud.

Au niveau romand, les CIPRETs se retrouvent régulièrement au sein du Forum romand de l'Association suisse pour la prévention du tabagisme, au cours duquel chacun présente ses projets et se tient informé des actualités cantonales et nationales.

Au niveau national, Mme Myriam Pasche, anciennement responsable du CIPRET-Vaud, a participé au groupe de pilotage de la campagne des partenaires SmokeFree de l'OFSP. Depuis début 2016, elle siège également à la Commission fédérale pour la prévention du tabagisme (CFPT), dont le rôle est de conseiller le Conseil fédéral et de s'engager pour la prévention du tabagisme.

La responsable du CIPRET-Vaud participe à différentes plateformes d'échange et groupes d'experts : Plateforme des partenaires du Programme national tabac, Groupe de travail des Programmes cantonaux de prévention du tabagisme, Réunion des parties prenantes de la Stratégie nationale MNT, etc.

6. LIGUES DE LA SANTÉ

Le CIPRET-Vaud fait partie intégrante de l'Association des Ligues de la santé (LS), organisme de prévention et promotion de la santé destiné à la population et aux entreprises du canton de Vaud. A ce titre, il a contribué en 2016 à plusieurs projets et temps forts des LS :

- // participation au comité de direction ;
- // discussions et contributions sur la réorganisation des LS ainsi que sur leur nouveau positionnement dans le milieu de la prévention vaudois ;
- // participation à des projets de la direction ;
- // contribution au développement de projets transversaux et multithématiques ;
- // réponses à toutes les questions sur le tabac et le tabagisme émanant des LS ;
- // participation aux colloques trimestriels ;
- // participation à la communication des LS ;
- // participation au Salon Planète Santé live, du 24 au 27 novembre au SwissTech Convention Center et au Rolex Learning Center (EPFL).

7. EQUIPE DU CIPRET-VAUD

L'équipe du CIPRET-Vaud est constituée de 7 personnes, dont 6 (4 EPT) en CDI :

- // Myriam Pasche, Responsable
- // Karin Zürcher, Cheffe de projet
Suppléante de la responsable
- // Béatrice Salla, Cheffe de projet
- // Vanessa Prince, Chargée de projet
- // Claudia Véron, Chargée de projet (jusqu'au 30.04.16)
- // Valentine Guenin, Chargée du projet (depuis le 15.04.16)
- // Caroline Witz, Assistante de projet
- // Romaine Vérolet, Assistante de projet (depuis le 01.08.16)

Le CIPRET-Vaud a collaboré pour la deuxième fois avec le service coordonnant les stages de Master en psychologie de l'Université de Lausanne. Cette collaboration a permis d'accueillir Romaine Vérolet pour un stage de recherche durant le premier semestre 2016.

Un appui pour les éléments relevant de la sphère médicale est assuré par la Dresse Isabelle Jacot-Sadowski, médecin agréé aux Ligues de la santé et Cheffe de clinique à l'Unité de tabacologie de la Policlinique médicale universitaire de Lausanne.

En novembre 2016, Myriam Pasche est nommée directrice ad intérim des Ligues de la santé. Karin Zürcher, pour sa part, se voit confier la responsabilité ad intérim du CIPRET-Vaud. Ces deux fonctions seront confirmées le 1er mars 2017.



CIPRET-Vaud

Av. de Provence 12
1007 Lausanne
Tél. 021 623 37 42
info@cipretvaud.ch
www.cipretvaud.ch

Le CIPRET-Vaud est
un programme de

**PROMOTION
SANTÉ VAUD**

 LIGUES DE LA SANTÉ